

Résumé des explications de M. Alexis Léger, Ambassadeur de France, Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères, au cours de son entretien du 31 décembre 1936 avec M. le Ministre de Suisse en France.

-----

Au cours des dernières semaines, la situation de Huningue s'est beaucoup resserrée et a pris une grande importance aux yeux du Gouvernement français, parce que, d'après les renseignements qui lui parviennent de divers côtés, les mesures de précaution prises par l'Allemagne à la frontière germano-belge ont cessé, tandis qu'elles ont été intensifiées dans la zone démilitarisée sur la rive droite du Rhin; de nombreux rapports fournis par des agents français au sud du Reich sont concordants à cet égard; il ne fait pas de doute qu'en Allemagne on aurait l'intention de profiter du "trou de Bâle" pour tenter la chance vers le sud de Dijon, voire même dans le Lyonnais.

Tout d'abord, le Général Gamelin, Généralissime désigné par la France, a eu l'intention de respecter la servitude créée dans un rayon de trois lieues de la ville de Bâle par le Traité du 20 novembre 1815 et il s'est rendu sur place à l'intérieur extrême de cette zone, mais il a dû se convaincre que la ligne de crêtes surplomberait ce territoire, en sorte qu'il a été obligé de renoncer au projet primitivement conçu d'élever quelques ouvrages sur une ligne allant de Sirentz aux environs de Ferrette (voir rapport de la Légation du 23 avril 1936). Les travaux de fortification allemands sont en plein développement et l'Allemagne a recou-





vré sa pleine souveraineté sur la totalité de son territoire, souveraineté dont elle a usé; il serait paradoxal que de l'état de choses défini dans le Traité de Versailles, il ne subsistât que la servitude créée en 1815; des conversations entre spécialistes pourraient être utilement envisagées, au cours desquelles on pourrait, du côté français, fournir des renseignements opportuns.

Le Gouvernement français estime urgent d'entreprendre aussitôt que possible les travaux qu'il a en vue pour abolir la servitude de Huningue, en plein accord avec le Gouvernement suisse.

---